

METHODOLOGIE

Désignant les floraisons subites qui ont lieu dans le désert, après la pluie, comme les éclosions algales aussi soudaines que rapides, un Bloom évoque également les apparitions extraordinaires et imprévisibles des méduses sur toutes les mers du globe... Il est à noter que ce phénomène rare et spectaculaire nécessite la conjonction de conditions favorables...

A notre tour, nous, artistes de toutes disciplines des Côtes d'Armor, indépendants ou œuvrant au sein de collectifs divers, associés dans un même élan et une même volonté, désirons favoriser les conditions techniques et économiques de notre écosystème afin de faire efflorescence de créations et d'échanges artistiques.

Nous posons donc ici, sous la forme d'une charte éthique, les principes et jalons qui constituent notre association et son projet.

Cette charte reprend un ensemble d'engagements moraux et de lignes directrices adoptées à l'unanimité par un collège de 11 personnes. Elle définit et affirme nos valeurs, nous permettant de mener de cadrer les actions de l'associations auprès des adhérent.es, partenaires actuels et futur.e.s participant.e.s.

En préambule, rappelons que [Bloom – Artistes associé.e.s en Côtes d'Armor](#) est une association loi 1901 à but non lucratif, laïque, aconfessionnelle et apolitique. Son but est de favoriser les liens entre artistes professionnel.le.s de toutes disciplines pour susciter de nouvelles rencontres entre artistes et avec les citoyen.n.e.s. Le but de l'association n'est pas de proposer un espace de diffusion mais bien un espace de rencontre et d'expérimentation afin de contribuer à la vie et au dynamisme de l'écosystème artistique professionnel des Côtes d'Armor.

NOTRE FONCTIONNEMENT S'APPUIE AINSI SUR UN ENSEMBLE DE TROIS GRANDS PRINCIPES :

• UNE ASSOCIATION COSMOPOLITE

La non-discrimination que nous défendons embrasse tous les champs d'application :

- Diversité des disciplines artistiques, des pratiques et des formes créées.
- Diversité des structures, compagnies, artistes-auteurs etc...
- Favoriser la rencontre et l'échange entre les générations, les origines et les pratiques artistiques

• UNE ASSOCIATION SOLIDAIRE

Défendant la primauté de l'être humain sur l'économie, nous souhaitons favoriser l'entraide entre artistes au-delà de toute préoccupation de production. Notre objectif est d'encourager le tissage de liens locaux par le soutien d'évènements artistiques éphémères ne répondant à aucune logique économique de rentabilité et n'ayant pas pour objectif la commercialisation des œuvres créées. Les propositions portées par l'association invitent au plaisir de la rencontre entre les artistes et entre les artistes et les territoires, veillant à en garantir l'accès à toutes et tous sur l'ensemble des espaces géographiques du département..

• LE DROIT À L'EXPÉRIMENTATION

Bloom revendique dans ses actions le droit à l'expérimentation. Ce droit unique et inaliénable invite à la recherche, au partage d'expériences, au droit à l'erreur et n'a pas pour objectif une production finie. L'expérimentation et la recherche, c'est aussi ce qui active et nourrit les créations des un.e.s et des autres. Bloom souhaite offrir aux artistes professionnel.le.s des Côtes d'Armor des sources où venir s'abreuver, des temps de recherche d'où nous repartirons rasséré.né.e.s et renforcé.e.s dans nos créations personnelles. Au nom de l'inédit et de l'éphémère, les actes artistiques proposés et soutenus par l'association seront donc pertinents dans leur recherche poétique, les liens et croisements opérés entre artistes, bénévoles et spectateurs.

CES VALEURS HUMANISTES RÉPONDENT AUX VALEURS DE L'EDUCATION POPULAIRE QUI CADRENT NOTRE ORGANISATION COLLÉGIALE :

Les valeurs essentielles de la République enrichies des valeurs de l'Education populaire sous-tendent le projet pour l'émancipation de toutes et tous. Liberté, égalité, fraternité, bienveillance, respect de l'autre, attention et écoute, curiosité de l'autre, patience, tolérance, équité. En terme de Gouvernance, nous veillons à une horizontalité des rapports et une diversité de nos membres.

ÉCOLOGIE DU SPECTACLE

Les projets proposés par les artistes et soutenus par l'association seront pensés selon les principes suivants :

- Contribuer à un meilleur vivre ensemble de tou.te.s les vivant.e.s
- Expérimenter la réduction de l'empreinte carbone concernant les déplacements, les matériaux, consommables et l'énergie utilisée.
- Prendre en compte les disparités territoriales et les « déserts culturels », ainsi que la place de l'habitant.e, du spectateur.rice et du bénévolat.
- Questionner le monde actuel, agir en résonance avec différentes problématiques sociétales et s'ouvrir aux artistes d'autres territoires.